

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 118 (1973)
Heft: 9

Artikel: La portée limitée de la détente
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La portée limitée de la détente

I

LE RAPPORT DES FORCES ENTRE L'EST ET L'OUEST

L'accord du 26 mai 1972 entre les Etats-Unis et l'Union soviétique relatif aux armes nucléaires représente l'événement le plus important en matière de contrôle des armements non seulement de l'année 1972, mais de la période qui commence en 1945. C'est, en effet, la première fois que les Grands ont souscrit à une limitation notable de leurs panoplies stratégiques. Comme il fallait s'y attendre, l'accord de Moscou ne met cependant pas fin à la compétition en matière d'armements nucléaires entre les deux puissances, laquelle a marqué leurs rapports stratégiques depuis l'échec du plan Baruch en 1946. Ce qui a été atteint, c'est que le danger d'une aggravation considérable de la course aux armements atomiques et d'une éventuelle, bien que vraisemblablement éphémère, supériorité soviétique est conjuré, pour le proche avenir en tout cas. Comme on le sait, les deux puissances sont convenues de « geler » la défense anti-engins à un niveau modeste, ceci malgré les chances de succès grandement améliorées de cette défense (BMD). Elles ont simultanément approuvé une limitation du nombre des fusées balistiques munies d'ogives nucléaires capables de frapper leurs territoires respectifs (ou plus exactement les lanceurs de celles-ci). Les Américains, qui tenaient apparemment beaucoup à prévenir la continuation du renforcement du potentiel soviétique au rythme observé au cours des dernières années, se sont toutefois vus contraints d'accepter une formule qui consacre une supériorité russe considérable quant aux installations de lancement de fusées. (L'URSS qui n'avait, en 1965, que 331 fusées intercontinentales ou tirées à partir de sous-marins est autorisée à détenir 2358 armes de ce genre.) Si les Etats-Unis ont pu y adhérer sans trop compromettre leur sécurité, c'est parce qu'ils demeurent qualitativement supérieurs à l'autre Grand dans des secteurs essentiels — la précision des engins, la miniaturisation des charges, les performances des sous-marins nucléaires — et parce que l'accord de Moscou sur les armes offensives ne recouvre pas l'aspect qualitatif.

Complexité du rapport des forces au niveau nucléaire

L'annuaire de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres consacré au rapport des forces dans le monde « The Military Balance 1972-1973 », confirme cette appréciation. Le niveau nucléaire est aujourd'hui caractérisé par une stabilité absolue.

Cette stabilité apparaît assurée pour l'avenir prévisible. Il est vrai que la balance penche en faveur de l'un ou de l'autre des deux Grands selon qu'on envisage exclusivement une catégorie particulière de vecteurs — en faveur des Soviétiques s'il n'est tenu compte que des fusées à grand rayon d'action, en faveur des USA si l'on se borne aux bombardiers gros porteurs —, selon que l'on se fonde sur le nombre de charges nucléaires pouvant être engagées (dans ce cas les Américains sont nettement supérieurs) ou encore que l'on ne tient compte que de la puissance totale, exprimée en mégatonnes, des charges pouvant être engagées par les fusées (alors les Russes dépassent clairement les USA).

Les conséquences pour l'Europe

Cette stabilité du niveau nucléaire a, d'un point de vue purement stratégique, pour conséquence d'accroître l'importance du rapport des forces au niveau classique et plus particulièrement en Europe. Ceci n'est guère nouveau, mais l'attitude que l'on adopte en Europe occidentale en général et en Suisse en particulier, dans notre pays notamment à l'échelon gouvernemental, à l'endroit des exigences d'une défense classique adéquate, fait apparaître la nécessité de rappeler certaines données fondamentales.

Le niveau nucléaire revêt, aux yeux des deux Grands, une importance primordiale parce que l'enjeu peut être leur existence en tant que nations du XX^e siècle. Si aucun d'eux ne peut menacer de façon crédible d'employer ses moyens stratégiques (nucléaires) contre l'autre, parce que sa première frappe entraînerait une riposte intolérable de l'autre Grand, la crainte que des hostilités classiques ne s'élèvent au niveau nucléaire (escalade) tend à disparaître même dans les zones où il y va d'intérêts essentiels des Grands, par exemple en Europe. On peut, dans cette conjoncture, imaginer un conflit même grave en Europe sans que les territoires nationaux des Grands soient directement touchés.

L'incertitude quant aux réactions de petites puissances nucléaires comme l'Angleterre et la France et le fait — désagréable pour l'Union sovié-

tique — que des avions tant de la 6^e Flotte en Méditerranée que des escadrilles de l'OTAN sur le continent pourraient atteindre des zones périphériques de l'Union soviétique avec des charges nucléaires continuent, il est vrai, d'exercer une influence stabilisatrice. Mais, dans l'ensemble, le champ d'action des Soviétiques au niveau classique et plus particulièrement en Europe se trouve considérablement élargi pour les raisons décrites ci-dessus. Or, ce qui est grave dans ces conditions, c'est que le camp communiste dispose, à ce niveau, d'une supériorité incontestable.

Deux alliances très différentes

L'OTAN dispose, en temps de paix, du nord de la Norvège à la Turquie, de 61 divisions. Mais quand nous écrivons « dispose », une précision s'impose : à l'exception de l'armée de l'air allemande, qui est maintenant complètement intégrée, et du reste de la Bundeswehr, pour qui l'automaticité a été admise, il s'agit de contingents nationaux dont la subordination au commandement de l'OTAN dépend de la décision prise par les pays en question en cas de conflit. Le Pacte atlantique engage les pays membres à porter assistance aux parties victimes d'une agression, mais n'exige pas que ce soutien soit de nature militaire. Ainsi, en cas de conflits dans le sud de l'Europe, des pays membres du nord ou du centre de l'Europe pourraient refuser de mettre leurs forces à la disposition de l'organisation et vice versa (voir *L'OTAN et l'Europe* du général André Beaufre).

On ne peut guère imaginer une telle chose dans le cas du Pacte de Varsovie, lequel dispose en temps de paix en Europe de 94 divisions. La cohésion du groupement oriental est beaucoup plus forte en raison de la domination russe dont témoignent deux faits souvent ignorés : d'abord, les traités d'assistance entre l'Union soviétique et tous les pays satellites, et entre ceux-ci, auxquels l'alliance multilatérale se superpose ; ensuite, l'intégration du commandement du Pacte dans le commandement suprême soviétique, le commandant en chef du Pacte étant simultanément ministre de la défense adjoint de l'Union soviétique et son chef d'état-major, chef d'état-major général adjoint de l'URSS.

L'Union soviétique à elle seule dispose présentement de 164 divisions. La part du total de grandes unités qui dispose des effectifs réglementaires s'est rapidement accrue au cours des dernières années. D'après le

professeur W. C. Clemens Jr. (*Military Review*, août 1972), en 1969-1970, moins de la moitié des divisions russes se trouvaient dans l'état de préparation le plus avancé des trois degrés que les Russes connaissent. Mais en 1971-1972, cela s'appliquait à 75 - 80 % des 160 grandes unités disponibles à ce moment. A cela il faut opposer le fait que, comme l'institut londonien le démontre, l'armée de terre américaine compte désormais 861 000 hommes — contre 2 - 2,2 millions pour l'URSS — et 13 divisions, 3 brigades, 5 régiments de cavalerie blindés et 5 « Special Forces Groups » de même que les troupes de corps et d'armée correspondantes. Certes, les divisions soviétiques ont des effectifs nettement plus faibles que les grandes unités occidentales. Néanmoins, leur puissance de feu doit être qualifiée d'énorme — chacune des 106 divisions mécanisées russes comprend quelque 200 blindés moyens, chacune des 51 divisions blindées en compte quelque 300.

II

ORGANISATION RÉVÉLATRICE DES FORMATIONS SOVIÉTIQUES

L'organisation et l'ordre de bataille des formations de l'Est font ressortir leur vocation offensive. Les caractéristiques principales des grandes unités soviétiques sont en effet: l'équipement des troupes de combat, notamment de toute l'infanterie, en véhicules tout terrain; la masse de chars disponibles; autarcie au point de vue combat des régiments d'infanterie mécanisés, « véritables groupements tactiques », disposant d'un bataillon de chars organique, d'artillerie et d'armes antichars; la puissance de l'artillerie divisionnaire et de l'artillerie des échelons supérieurs, brigade à l'armée, division au front. L'ouvrage officiel sur la stratégie militaire (*Military Strategy, Soviet Doctrine and Concepts*, Edited by Marshal V. D. Sokolovsky, Frederick A. Praeger, New York and London) ne se défend d'ailleurs nullement d'accorder la priorité à l'offensive: « Dans les théâtres de guerre terrestre, la tâche de la lutte armée sera principalement résolue par l'attaque... Quant à la défense stratégique et la stratégie défensive, elles doivent être rejetées comme extrêmement dangereuses pour notre pays. »

Il semble indiqué d'opposer à cela la constatation suivante du Livre Blanc du gouvernement social-démocrate allemand au sujet « de la

sécurité de la RFA et de l'évolution de la Bundeswehr » de 1971-1972: « Malgré le haut degré de mécanisation (qui les caractérise), les forces de l'OTAN ne sont pas capables de poussées offensives, ne serait-ce que parce que leur logistique n'est pas conçue en vue de telles opérations. » Enfin, il faut prendre en considération la répartition inégale — compte tenu du potentiel de l'autre camp — des forces de l'OTAN en Europe, laquelle tient tant à la géographie qu'aux particularités, sur le plan militaire, des divers pays. Si — vu dans son ensemble — le secteur AFSOUTH, c'est-à-dire le sud de l'Europe comprenant sous le commandement d'un amiral américain des forces italiennes, grecques, turques, ainsi qu'en principe la 6^e Flotte américaine, apparaît suffisamment garni, l'aire qui du point de vue géo-stratégique revêt la plus grande importance, les secteurs AFNORTH et AFCENT, donc l'espace entre la Norvège et la ligne tracée par la frontière de l'Autriche et la frontière sud de la Tchécoslovaquie, est caractérisée par un déséquilibre que l'on peut qualifier de grave. Dans les secteurs Nord et Centre Europe, le rapport des forces se présente comme suit: (The Military Balance 1972-1973, sans les troupes françaises et celles stationnées en Belgique et Hollande):

	OTAN	Pacte de Varsovie	dont russes
Divisions blindées	9	31	21
Autres types de divisions	15	36	20

Au sud de cette ligne, les forces suivantes se font face:

	OTAN	Pacte de Varsovie	dont russes
Divisions blindées	6	8	3
Autres types de divisions	31	19	4

Cette différence entre le rapport des forces dans les deux secteurs envisagés peut également être observée sur le plan des effectifs d'hommes. Dans les secteurs Nord et Centre Europe, l'OTAN dispose en temps de paix de quelque 580 000 hommes auxquels le Pacte de Varsovie oppose à peu près 1 million d'hommes, dont 650 000 dans des formations soviétiques. Au sud, on observe une supériorité de l'OTAN, puisqu'elle peut engager 530 000 hommes qui font face à 350 000 hommes de l'Est communiste.

Mais c'est plus particulièrement la comparaison entre les chars de combat auxquels les deux camps peuvent faire appel et entre les avions à vocation tactique dont ils disposent qui fait apparaître la vulnérabilité de l'OTAN au cœur de l'Europe. Dans le secteur précité, les forces du Pacte atlantique comprennent en temps de paix quelque 6000 chars, tandis que celles du Pacte de Varsovie en comptent 16 000. Dans le domaine des avions d'appui au sol, des chasseurs et des appareils de reconnaissance, le camp communiste a une supériorité de deux contre un: il détient 3950 appareils des genres précités auxquels l'alliance occidentale ne peut opposer que 2000 avions. Il faut en outre noter qu'un avion comme le MIG 23, en voie d'introduction dans les forces communistes, est supérieur à tous les appareils en service en Occident.

Réserves nettement supérieures à l'Est

Il n'a jusqu'ici été question que des troupes et armements présentement disponibles, c'est-à-dire des moyens pouvant être mis en œuvre en temps de paix. Mais il est évident que le camp qui envisagerait de déclencher des hostilités chercherait à exploiter à fond ses possibilités de renforcement, donc à faire pleinement usage de ses réserves. A ce sujet, l'URSS se trouve dans une position avantageuse. Selon le professeur Clemens, l'effectif soviétique de réservistes entraînés s'élevait en 1970 à 2 100 000 hommes.

L'Institut de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) a fourni en 1970 les indications suivantes quant aux forces disponibles un mois après ordre de mobilisation dans le secteur Nord et Centre Europe (Sipri Yearbook of World Armaments and Disarmament 1969/70): l'OTAN pourrait faire monter en ligne 42 divisions, mais le Pacte de Varsovie en aurait 118. Or, cette estimation tenait également compte des 5 divisions françaises dont la disponibilité ne peut — qu'on le veuille ou non — pas être considérée comme acquise.

A en croire la source précitée, le camp soviétique pourrait jeter dans les mêmes délais quelque 27 350 chars dans la bataille, tandis que l'OTAN ne pourrait engager que 8 850 chars. L'institut londonien estime, quant à lui, que les Soviétiques seraient en mesure de porter leurs 31 divisions stationnées en Europe orientale à 70 grandes unités en l'espace de moins d'un mois. Ces chiffres mettent en évidence les avantages stratégiques que l'ampleur de leurs forces terrestres et le fait

de pouvoir opérer sur la ligne intérieure procurent aux Soviétiques. Les Etats-Unis qui, eux doivent franchir l'océan, disposent certes d'une capacité de transport aérien impressionnante que les appareils « Galaxy », dont quelque 60 sont en service, ont encore améliorée. Pour diverses raisons ils ne peuvent néanmoins pas renforcer leurs troupes en Europe de la même façon que les Soviétiques.

CONCLUSIONS

Du point de vue stratégique, la sécurité de l'Europe apparaît aujourd'hui moins assurée qu'il y a quelques années à cause de la paralysie complète des deux Grands au niveau stratégique nucléaire. Mais il a y plus: « En 1962, les forces terrestres, navales et aériennes des Etats-Unis en Europe comprenaient 434 000 hommes; maintenant il y en a 300 000. En 1967, il y avait 26 divisions soviétiques en Europe de l'Est; aujourd'hui elles sont au nombre de 31, Le nombre et la qualité des engins sol-air des troupes du Pacte de Varsovie n'ont cessé d'augmenter. Ces armes constituent désormais une défense très efficace. L'effectif d'avions soviétiques à vocation tactique a simultanément augmenté. L'évolution générale au cours des années écoulées a été marquée par un changement graduel en faveur de l'Est » (The Military Balance).

Il en résulte que la sécurité de l'Europe libre dépend maintenant plus des Etats-Unis et de leur volonté d'honorer leurs engagements et de prendre éventuellement des risques graves qu'au cours de la dernière décennie. Il n'y a que l'existence d'un énorme potentiel nucléaire tactique en Europe — sous contrôle américain — pour équilibrer les forces classiques nettement supérieures du Pacte de Varsovie.

Dans cette situation, la Suisse n'a pas la moindre raison d'affaiblir sa défense. Or c'est précisément ce qui se produit momentanément. Les belles paroles de représentants du gouvernement fédéral ne sauraient nous tromper: la limitation des dépenses militaires a pour conséquence de rendre toujours plus difficile une modernisation adéquate de notre armement, alors qu'à l'étranger, et notamment dans le camp communiste, la force de combat des troupes est constamment améliorée. Entre 1965 et 1969, nos dépenses militaires n'ont augmenté, si l'on tient compte du renchérissement, que de 0,4 %. En raison de l'explosion des dépenses courantes du DMF, due à divers facteurs, les moyens dispo-

nibles pour l'acquisition de nouveaux matériels sont toujours plus modestes, à tel point que si les tendances actuelles persistent nous ne serons, d'ici 7 à 8 années, plus capables d'accroître, c'est-à-dire d'adapter, la force de combat des troupes. On devra se contenter alors d'administrer notre armée qui tôt ou tard fera figure de « musée ». Si la menace potentielle que nous avons analysée ici n'existe pas, l'attitude des responsables de cette évolution inquiétante pourrait se justifier. Mais cette menace potentielle existe précisément, et nous sommes aujourd'hui un des Etats européens qui consacre la plus faible part de son revenu à la défense. En 1971, lorsque les dépenses du DMF correspondaient à 1,9% du produit national brut, seuls deux membres de l'OTAN affectaient une part encore plus modeste de leur PNB à la défense : le Canada, qui se juge suffisamment protégé par son puissant voisin, et le Luxembourg.

Ceux qui prétendent que nos dépenses militaires sont trop élevées, qu'elles dépassent les possibilités « d'un petit Etat » sont soit des ignorants, soit des menteurs. Quant aux gouvernants qui s'accommodeent de cette dégradation de la défense nationale, le moins que l'on puisse dire est qu'ils font preuve d'un manque grave de sens des responsabilités.

Capitaine EMG Dominique BRUNNER

